

**AVIS PUBLIC**

**RÈGLEMENT NUMÉRO 2277**

**ENTRÉE EN VIGUEUR**

AVIS est donné aux personnes intéressées que lors de sa séance ordinaire tenue le 5 décembre 2022, le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a adopté le règlement numéro 2277 intitulé : *Règlement autorisant un emprunt de 7 765 000 \$ pour financer des travaux de réfection routière, d'éclairage et de signalisation.*

Ce règlement a été approuvé par le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation le 10 janvier 2023.

Le présent règlement entre en vigueur le 12 janvier 2023 et est disponible pour consultation à la mairie d'arrondissement située au 8400, boulevard Lacordaire. Il peut également être consulté en tout temps sur le site Internet de la Ville : [montreal.ca/reglements](http://montreal.ca/reglements).

Montréal le 12 janvier 2023.

**La Secrétaire d'arrondissement substitut**

**Catherine Delisle, avocate**